



Mot de passe administrateur

Par Tagada

Bonjour,

Je suis face à une question où j'aimerais avoir un avis juridique, alors merci par avance à ceux qui pourront m'aider. Responsable informatique et seule dans le service avec une société d'infogérance pour prendre le relais, aujourd'hui mon supérieur hiérarchique (directeur général) avec qui je suis en conflit me demande l'ensemble des mots de passe administrateur sans aucune explication... ça me pose un véritable problème au niveau sécurité (il n'y connaît absolument rien en informatique), au niveau confidentialité vis à vis des utilisateurs (je ne sais pourquoi c'est fait), déontologiquement et au niveau responsabilité en cas de problème, intrusion ou divulgation d'informations personnelles d'utilisateurs.

Mais en même temps venant de mon directeur ai-je le droit de refuser de les lui communiquer ? Comment me protéger, protéger les utilisateurs et protéger le SI ? Que dois je faire ? Bien évidemment c'est urgent !

Par janus2

Bonjour,

Vous êtes, bien entendu, tenu de vous conformer aux directives de votre supérieur...